COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – M.A.P.A

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 Ter rue Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Réhabilitation du hall des expositions
Mode de passation : Procédure adaptée ouverte - Marché conclu suivant l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Type de marché : Marché de travaux.
Caractéristiques du marché :
Il s'agit d'un marché à procédure adaptée portant sur la réhabilitation du Hall des expositions de Brignoles, bâtiment emblématique de la Commune. Le projet prévoit la rénovation et des extensions techniques selon deux objectifs :
. Amélioration et adaptation du fonctionnement actuel pour en faire une salle des fêtes agréable, fonctionnelle et polyvalente
. Réhabilitation et amélioration des performances thermiques, phoniques, esthétiques, et mise en accessibilité PMR
Marché à lots. Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.
Les lots se décomposent de la manière suivante :
LOT N° 01 – DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – FACADES
LOT N° 02 – CHARPENTE METALLIQUE – COUVERTURE
LOT N° 03 – ETANCHEITE
LOT N° 04 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
LOT N° 05 – METALLERIE
LOT N° 06 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS
LOT N° 07 – FAUX-PLAFONDS – DOUBLAGES – CLOISONS
LOT N° 08 – PEINTURES
LOT N° 09 – REVETEMENTS DE SOLS CARRELAGES – CHAPES – REVETEMENTS MURAUX
LOT N° 10 – REVETEMENTS DE SOLS COULES
LOT N° 11 – ELEVATEUR P.M.R.
LOT N° 12 – ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET FAIBLES
LOT N° 13 – CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT – VENTILATION – PLOMBERIE
Les lots n° 01, 04 et 13 comportent des clauses d'insertion.
Classification CPV :
Lot n° 01 : 45111100-9 (travaux de démolition) – 45223220-4 (gros œuvre) – 45443000-4 (façades)
Lot n° 02 : 45261213-0 (travaux de couverture métallique)
Lot n° 03 : 45261420-4 (travaux d'étancheification)
Lot n° 04 : 45421150-0 (travaux de menuiserie non metallique)
Lot n° 05 : 44316500-3 (serrurerie)
Lot n° 06 : 45421000-4 (Travaux de menuiserie)
Lot n° 07 : 45421152-4 (installation de cloisons)
Lot n° 08 : 45442100-8 (Travaux de peinture)
Lot n° 09 : 45431000-7 (carrelage)
Lot n° 10 : 45432111-5 (pose de revêtement de sols souples)
Lot n° 11 : 45313100-5 (Travaux d'installation d'ascenseur)
Lot n° 12 : 45311200-2 (travaux d'installation électrique)
Lot n° 13 : 45330000-9 (travaux de plomberie)
Variantes : Non autorisées
Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : 10 mois y compris préparation
Date prévisionnelle de début des travaux : Novembre 2018
Code NUTS : FRL05
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres et subventions.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le jeudi 13 septembre 2018 à 16h00.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Marché Public Simplifié (M.P.S.) :
«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation MPS et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée. (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation».
Candidature hors procédure M.P.S :
Les candidats devront fournir les documents mentionnés ci-après :
-Une lettre de candidature avec identification du candidat. En cas de groupement la lettre de candidature doit être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement.
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
Le candidat produit à l'appui de sa candidature :
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (document joint à dater, tamponner, signer) ;
- Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette éventualité, les opérateurs économiques concernés doivent être solidairement responsables.
- Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.
-Les documents et renseignements demandés aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément à l'article 44 :
En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique
Capacité économique et financière
· Déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT et le chiffre d'affaires HT concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (* MPS et hors MPS) ;
Capacité professionnelle et technique (* MPS et hors MPS)
· Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
· Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
· Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
· Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques
· Qualifications professionnelles et/ou références de travaux similaires
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement par retrait sur place ou demande écrite par courrier postal, fax ou mail (Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique – coordonnées indiquées ci-dessus). Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
Visite sur site obligatoire : Les candidats devront obligatoirement procéder à la visite des lieux où seront effectués les travaux afin de prendre connaissance des contraintes particulières du chantier Pour ce faire, il conviendra de s'inscrire à une des dates de visite proposées, auprès du Maître d'œuvre – Arc'h sarl d'architecture :
- par téléphone au 04 94 59 06 74
- par mail à :
- architectes@arch-brignoles.fr avec intitulé «INSCRIPTION VISITE DU HALL DES EXPOSITIONS». Indiquez la date choisie ainsi que vos coordonnées avec copie à :
- DETG@brignoles.fr (Direction des Etudes, des Travaux et des Grands Projets de la commune de Brignoles).
Après visite sera délivré le certificat correspondant qui devra être joint obligatoirement à l'offre.
Date des visites :
- lundi 27 août 2018 à 14h00
- lundi 03 septembre 2018 à 14h00
- lundi 10 septembre 2018 à 14h00
Le RDV est sur place devant le hall côté cours de la liberté.
Conditions de remise des offres : L'enveloppe extérieure porte la mention « Offre pour : Réhabilitation du hall des expositions - NE PAS OUVRIR ». Les offres seront remises en Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique contre récépissé ou transmises en recommandé et reçues avant la date et l'heure limite indiquées ci-dessus.
La transmission des offres par voie électronique est autorisée sur le site : www.marches-securises.fr
Renseignements d'ordre administratif :
Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.
Renseignements d'ordre technique :
Maître d'œuvre : Architecte: ARC'H sarl d'architecture 28 Place Saint Pierre 83170 Brignoles Tél : 04 94 59 06 74
Email : architectes@arch-brignoles.fr

Renseignements complémentaires :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles - Téléphone : 04 94 86 22 45 - Email : detg@brignoles.fr

- Personne en charge du dossier : Le directeur M. Laurent GRANDET.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : Le mercredi 08 août 2018.